

Message d'Elsa Mein, présidente du Comité de la Convention 108

Le 28 janvier marque un jour historique pour la protection des données. C'est le jour de l'ouverture à la signature de la Convention 108, la Convention mondiale sur la protection des données. Depuis plus de 40 ans, cette Convention influence et façonne la protection de la vie privée et des données en Europe et au-delà. Sa version modernisée, la Convention 108+, continuera de le faire. La possibilité d'adhésion de tout État satisfaisant aux exigences de la Convention montre son importance universelle. La ratification par l'Islande, ce mois-ci, de la Convention modernisée porte à 21 le nombre de parties à la Convention 108+. On ne peut que souligner l'importance de nouvelles ratifications. Dans ce contexte, le Comité de la Convention 108 travaille à l'interprétation de l'article 11 de la Convention modernisée afin de faciliter davantage le processus de ratification.

La célébration mondiale de la Journée de la protection des données montre une reconnaissance universelle du fait que le droit à la vie privée, et en particulier le droit de l'individu à l'égard du traitement de ses données personnelles, sont d'une importance fondamentale dans le monde numérisé d'aujourd'hui. La Journée de la protection des données est également l'occasion de faire le point sur les travaux en cours au sein du Comité. Grâce à son engagement en faveur de l'évolution de la protection des données au-delà des frontières régionales, le Comité est dans une position singulière lui permettant d'aborder les questions de protection des données prenant en considération les perspectives de tous les continents.

Dans cet esprit, le Comité a récemment adopté de nouvelles lignes directrices sur l'identité numérique nationale soulignant les problèmes de protection de la vie privée et les solutions lors de l'établissement d'un système national d'identité numérique. En outre, ses travaux en cours sur les lignes directrices pour le traitement des données à caractère personnel à des fins de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme font que le Comité répond à un besoin d'orientation dans un domaine d'un grand intérêt public. Le Comité travaille également à la mise à jour des clauses contractuelles types, qui donneront aux exportateurs de données un instrument pour transférer des données à caractère personnel en toute sécurité, soutenant ainsi la libre circulation des données à caractère personnel dans le monde globalisé d'aujourd'hui.

La Journée de la protection des données est l'occasion ainsi qu'un effort international de sensibilisation au droit à la protection des données et de la vie privée. C'est aussi une journée où nous pouvons célébrer une Convention ouverte à la signature il y a 42 ans et qui continue dans le monde entier à jeter les bases de l'autonomie et de la dignité humaine dans un monde globalisé et numérisé.

Bonne journée de protection des données!